



REGROUPEMENT POUR LA CONCERTATION DES  
PERSONNES HANDICAPÉES  
DES LAURENTIDES  
handicapalaurentides.ca



## Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

### Un avenir incertain pour des organismes qui défendent nos droits

**Saint-Jérôme, le 5 février 2026.** Les groupes en défense collective des droits des Laurentides participent à la campagne de mobilisation *Les droits, ça se défend collectivement!* lancée par le Regroupement des organismes en défense collective des droits. Une première rencontre avait lieu le 4 février entre des représentant.es du milieu qui ont échangé sur leurs défis et leurs réalités, particulièrement en ce qui concerne le sous-financement qui freine la réalisation de leur mission.

« C'est la première fois que nous nous rassemblons pour organiser des actions communes. Les circonstances sont très préoccupantes pour la survie de nos organismes, car nos subventions stagnent et même notre principal bailleur de fonds est menacé », souligne Isabelle Thibault, coordonnatrice du Réseau des femmes des Laurentides.

#### Qui sommes-nous?

La défense collective des droits est une approche d'intervention visant la pleine reconnaissance et l'application des droits de la personne. Près de trois cent cinquante (350) groupes communautaires œuvrent dans ce secteur au Québec, dont quatorze (14) dans les Laurentides. Ces organismes soutiennent des populations discriminées, marginalisées ou exclues. Ils accompagnent les gens afin de renforcer leur pouvoir d'agir, de faire respecter leurs droits, de lutter pour de meilleures conditions de vie et de favoriser la participation de toutes et tous à la vie publique.

#### Manque de ressources

La campagne *Les droits, ça se défend collectivement!* dénonce l'inaction gouvernementale et le sous-financement chronique du secteur de la défense collective des droits. Mélanie Verville, co-gestionnaire de l'ACEF Basses-Laurentides, rappelle que « depuis 2023, le secteur n'a reçu aucun rehaussement significatif et n'a toujours pas accès à l'indexation annuelle. Les sommes octroyées par le Plan d'action gouvernemental en action communautaire sont dérisoires et ce plan prend fin en 2027, sans qu'aucune suite ne soit annoncée. C'est extrêmement préoccupant. » Elle ajoute que le projet de loi 7 met en péril l'indépendance des organismes en fusionnant deux fonds distincts, ce qui remet en question trente ans de relations fondées sur le respect de l'autonomie du



REGROUPEMENT POUR LA CONCERTATION DES  
PERSONNES HANDICAPÉES  
DES LAURENTIDES  
handicapalaurentides.ca



milieu communautaire. Les organismes demandent un rehaussement substantiel de leur financement dès le prochain budget, dans le respect de leurs missions.

Cette situation s'aggrave dans un contexte où le désengagement de l'État et les attaques répétées contre le filet social augmentent considérablement la charge de travail des groupes. Stéphanie Gauthier, coordonnatrice clinique au Mouvement Personne D'Abord de Saint-Jérôme, témoigne de la réalité quotidienne. « Notre organisme souhaite soutenir davantage de personnes vivant avec une déficience intellectuelle, les accompagner dans les aspects du quotidien et favoriser leur inclusion. Nous avons l'expertise et les pratiques, mais nos ressources sont si limitées que nous peinons à répondre aux demandes des jeunes adultes qui se présentent à nous. Nos subventions sont insuffisantes et nos salaires demeurent très bas. »

### **Une mobilisation essentielle**

C'est pour dénoncer ces réalités que les organismes se sont réunis dans le cadre de la Semaine de la défense collective des droits. Alors qu'ils multiplient les efforts pour préserver l'intégrité des fonds qui leur sont destinés, ils s'inquiètent de l'avenir et font face à une menace réelle de disparition. Il est urgent que la défense collective des droits soit pleinement reconnue et qu'on lui garantisse les ressources nécessaires. Ce secteur essentiel mérite mieux que de simples paroles et quelques tapes dans le dos.

-30-

### **Les organismes en DCD qui se sont rassemblés le 4 février 2026 :**

#### **ACEF-BL**

L'ACEF des Basses-Laurentides est un organisme communautaire autonome d'aide, de protection et de défense des droits des consommateur·rices. Par l'aide directe, l'éducation populaire et la défense collective des droits, elle agit sur les causes des inégalités économiques afin de faire évoluer les pratiques, les lois et les politiques qui appauvissent les personnes et fragilisent leurs conditions de vie.

#### **MPDA**

Organisme à but non lucratif, le Mouvement Personne d'Abord a pour mission la défense collective des droits et l'amélioration des conditions de vie des adultes vivant avec une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme. L'organisme est géré par et pour ses membres avec le soutien des personnes-ressource.



REGROUPEMENT POUR LA CONCERTATION DES  
PERSONNES HANDICAPÉES  
DES LAURENTIDES  
handicapalaurentides.ca



## RCPHL

Le Regroupement pour la concertation des personnes handicapées des Laurentides est un organisme communautaire, créé le 18 mars 1981, ayant comme mission première la défense collective des droits et la promotion des intérêts des personnes handicapées des Laurentides, en favorisant la concertation de ses organismes membres par le regroupement de leurs forces, et en les représentant aux niveaux régional et national. Le RCPHL agit comme porte-parole régional sectoriel auprès d'instances provinciales et offre du soutien à ses organismes membres.

## RFL

Le Réseau des femmes des Laurentides est un regroupement régional qui rassemble et représente vingt-trois groupes féministes et comités de femmes de la région des Laurentides. L'organisme travaille avec ses membres à améliorer les conditions de vie des femmes dans une perspective d'égalité entre les sexes et de justice sociale. Les trois grandes priorités identifiées par les membres sont : la santé (accès aux services sociaux et de santé), l'autonomie économique (pauvreté et logement) et la sécurité (agir contre toutes les formes de violences).

## RUTAC-MRC-RDN

Le RUTAC-MRC-RDN est un regroupement d'organismes et de personnes engagées dans la défense des droits et l'amélioration des services de transport adapté et collectif sur le territoire des MRC de la Rivière-du-Nord. Il agit comme instance de représentation, de vigie et de concertation auprès des autorités du transport et des transporteurs, afin de favoriser l'accessibilité, la sécurité et la dignité des personnes utilisatrices.

## Pour toutes informations ou demandes d'entrevues:

### Pour les Laurentides

Sophie Gilbert, Réseau des femmes des Laurentides, responsable du développement  
450-431-1896 poste 2 et [developpement@femmeslaurentides.org](mailto:developpement@femmeslaurentides.org)

### Au niveau du Québec - RODCD

Ève Xinidakis, responsable aux communications et à l'analyse politique du RODCD  
581-745-8514 et [communication@rocd.org](mailto:communication@rocd.org)